

MÉTIERS



—— Notre équipe au cœur de vos métiers ! ——

# INSTITUTS DE BEAUTÉ ET SALONS DE COIFFURE

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DANS L'ESTHÉTIQUE



## RISQUES PROFESSIONNELS



### RISQUES POSTURAUX ET RISQUES LIÉS AUX GESTES RÉPÉTITIFS

- Posture debout prolongée engendrant des pathologies veineuses (jambes lourdes, varices, œdèmes des membres inférieurs...), piétinement, dos cambré et tête penchée, coude levé bras tendu, utilisation de matériel peu ergonomique (tables et sièges non réglables)...

### RISQUES DE COUPURES, DE BRÛLURES ET DE BLESSURES

- Utilisation d'instruments tranchants (ciseaux et rasoirs, rasage...) ; contact avec des appareils chauffants (brûlures électriques ou thermiques).



### RISQUES DE GLISSADES ET DE CHUTES

- Sols encombrés, mouillés, étages/escaliers, dénivelés...



### RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES, COSMÉTIQUES ET AUX MATÉRIEAUX UTILISÉS

- **Risque cutané** : dû à l'utilisation de produits de nettoyage, de produits agressifs ou allergisants, dû à l'utilisation de gants en latex, instruments en nickel, produits de coloration/décoloration...
- **Risque respiratoire** : produits volatils (dissolvants, parfums, sprays...), allergisants, irritants...
- **Risque oculaire** : picotements des yeux (conjonctivites...)...

### RISQUES INFECTIEUX

- Travail en milieu humide, contact avec les clients...



### RISQUES LIÉS AU STRESS

- Contact avec les clients, travail sans rendez-vous...


### RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, RISQUES ÉLECTRIQUES ET INCENDIE :

- Bruit (conversations, musique, appareils), chaleur (appareils chauffants), éclairage insuffisant, utilisation des appareils électriques...





## MOYENS DE PRÉVENTION

- Investir dans des **équipements ergonomiques** (réglables en hauteur, bacs de lavage...).
- Prévoir des **espaces de circulation et de travail suffisants**.
- **Ranger le matériel** pour qu'il soit facilement accessible : proximité, hauteur...
- **Sensibiliser les salariés** aux risques liés aux gestes et postures.
- Porter des collants ou des bas **de contention**.


- 
- **Contrôler et entretenir** périodiquement les équipements et les matériels utilisés.
  - Établir des **consignes d'utilisation et de rangement** des appareils.

- Sols **antidérapants, propres, secs et rangés**.
- Utiliser des **chaussures fermées** et antidérapantes.

- 
- Prévoir une bonne **ventilation des locaux** ; aspirer les polluants à la source.
  - Se laver les mains avec des **savons surgras**, sécher avec une serviette **sans frotter, ne pas porter de bijoux** (bagues, montres...).
  - Appliquer régulièrement une **crème hydratante**.
  - Utiliser des **équipements de protection** : gants en vinyle ou nitrile, blouse...
  - Utiliser des **gants jetables adaptés pour la préparation, la pose et le rinçage des produits** (gants nitrile...).

- 
- **Nettoyer** par aspiration et avec des chiffons humides.
  - **Nettoyer et désinfecter les instruments par trempage ; prioriser le matériel jetable**.
  - **Respecter les conseils** prodigués par Horizon Santé Travail (rester vigilant et à jour concernant les vaccinations).
  - Sensibiliser les salariés aux **risques infectieux**.

- **Privilégier le travail sur rendez-vous**, il favorise une gestion plus réaliste du temps de travail.
- **Alterner les tâches**.
- Sensibiliser les salariés aux **risques psychosociaux**.

- 
- Prévoir une bonne **ventilation** des locaux.
  - Assurer un **bon environnement de travail** : éclairage suffisant, bruit modéré (privilégier les appareils les moins bruyants) et température confortable.
  - Contrôler les **installations électriques** et les **appareils**.
  - Contrôler les **extincteurs** ; dégager et signaler les **issues de secours**.

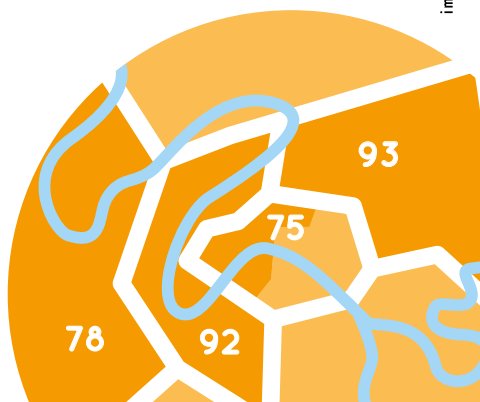
**Source d'information** : "Officiel Prévention. Santé et sécurité au travail" / "CRAM des Pays de la Loire".

L'équipe de l'**association Horizon Santé Travail** est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de **prévention** en santé au travail.

### VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL

### NOTRE ZONE D'INTERVENTION

**78** - Yvelines  
**92** - Hauts-de-Seine  
**93** - Seine-St-Denis  
**Paris - 7<sup>e</sup> - 8<sup>e</sup> - 15<sup>e</sup> - 16<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup>**



Siège social :  
17 Av. du Maréchal Joffre - 92022 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 37 82 82 - Fax : 01 47 25 52 41  
[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)  
SIREN N° 775 724 123 00234 - APE 8621Z